

Paris, le 14/11/2022

**FICHE DE POSTE**  
**A DIFFUSION INTERNE & EXTERNE**

**Responsable du pôle budgétaire et financier**

**Département des affaires budgétaires et financières**

**Direction administrative, financière et des systèmes d'informations**

**(CONTRACTUEL/CONTRACTUELLE EN CDI, FONCTIONNAIRE EN POSITION  
NORMALE D'ACTIVITE OU DÉTACHEMENT)**

**Régime indemnitaire des agents du 3<sup>ème</sup> groupe de fonctions  
de la catégorie A (en vigueur au 1er janvier 2022)**

**Poste ouvert jusqu'au 18/12/2022, délai de rigueur**

**L'AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE ET  
NUMERIQUE (Arcom)**

Née de la fusion du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et de la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi), l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2022 par la loi du 25 octobre 2021 relative à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique.

Autorité publique indépendante, l'Arcom est le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique. Elle garantit l'exercice de la liberté de communication au public par voie électronique ([article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée](#)), assure les missions prévues à l'[article L. 331-13 du code de la propriété intellectuelle](#) et veille au respect de la propriété littéraire et artistique (article 3-2 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée). En plus de ses compétences à l'égard notamment des services de radio, de télévision et de vidéo à la demande, ce nouveau régulateur voit son champ de compétences élargi à des acteurs du champ numérique, notamment les services de vidéo à la demande étrangers, conformément à la directive « Services de médias audiovisuels », et les plateformes en ligne, en particulier en matière de lutte contre la manipulation de l'information et la haine en ligne. La loi renforce également les moyens d'action dont dispose l'Autorité en matière de lutte contre le piratage.

L'Arcom est un organisme collégial doté de la personnalité morale. Pour assurer ses missions, elle dispose de 10 directions, placées sous l'autorité de son président et sous la responsabilité de son directeur général : direction administrative, financière et des systèmes d'information ; direction de la télévision et de la vidéo à la demande ; direction des plateformes en ligne ; direction de la radio et de l'audio numérique ; direction des publics, du pluralisme et de la cohésion sociale ; direction de la création ; direction juridique ; direction des affaires européennes et internationales ; direction des études, de l'économie et de la prospective ; direction de la communication ; d'un secrétariat général aux territoires qui anime et coordonne les 16 comités territoriaux de l'audiovisuel répartis dans les régions en métropole et en outre-mer ainsi que d'un secrétariat du collège qui organise les travaux du collège plénier.

Le site internet [www.arcom.fr](http://www.arcom.fr) permet aux candidats de s'informer utilement sur l'activité et l'organisation de l'Arcom.

## **2 - ATTRIBUTIONS DU POSTE DANS LE DEPARTEMENT**

Le poste se situe au sein du département des affaires budgétaires et financières (DABF). Ce dernier est composé d'une équipe de dix collaborateurs placés sous l'autorité d'un chef de département et de son adjointe.

Le département des affaires budgétaires et financières comprend deux pôles :

- **le pôle budgétaire et financier** au sein duquel s'effectuent notamment la computation des données pour la programmation budgétaire, le suivi de l'exécution du budget, le suivi des paiements en lien étroit avec l'agence comptable et tous travaux inhérents à la gestion budgétaire et comptable, le suivi des missions et notamment l'instruction des dossiers de déplacements et des frais de représentation des agents ;
- **le pôle commande publique** au sein duquel s'effectuent notamment la passation des marchés au Conseil, leur suivi d'exécution, la veille juridique.

Il est complété d'une chargée de mission directement rattachée au chef et son adjointe. Cette personne est en charge des dossiers transverses (archivage, intranet du département, contrôle de gestion, pilotage et/ou expertise sur des projets structurants du DABF, cartographie des processus et procédures, etc.).

## **3 - DESCRIPTION DES ATTRIBUTIONS DU POSTE**

Le/la titulaire du poste pourra être conduit(e) à participer, en tant que de besoin, à d'autres activités relevant du champ de compétence du département et de la direction.

En lien avec le chef du département des affaires budgétaires et financières et son adjointe, le/la responsable du pôle budgétaire et financier est chargé.e de l'animation et de la supervision des 5 agents qui le composent.

Sous l'autorité du chef du département des affaires budgétaires et financières et de son adjointe, le /la titulaire du poste est plus particulièrement chargé.e :

- du pilotage de la chaîne de la dépense (suivi de la conformité des procédures avec les services prescripteurs, validation des engagements juridiques, des certifications de service fait, etc.) ;
- du contrôle de qualité sur les opérations dans l'outil de gestion PEP, en tant que principal référent de cet outil ;
- des travaux de computation des données en partenariat avec le pôle commande publique afin de travailler les tableaux de programmation budgétaire à destination de sa hiérarchie dans le cadre des dialogues de gestion budgétaire menés avec les directions de l'Arcom ;
- du suivi de l'exécution des charges décaissables et non décaissables et des produits ;
- du suivi des opérations de fin de gestion (planification, opérations de fin de gestion, inventaire) ;
- du suivi de l'actif du Conseil (suivi des dotations aux amortissements) ;
- du contrôle et validation des ordres de mission, des états de frais définitifs et frais de représentation ;

Il/elle sera un.e des interlocuteur/trices privilégié.e.s de l'agence comptable.

Il/elle pourra être conduit.e à participer, en tant que de besoin, à d'autres activités relevant du champ de compétences du département et de la direction.

## **4 - PROFIL RECHERCHE**

Le/la candidat.e devra en outre avoir de solides connaissances de la réglementation en matière de finances publiques, et notamment du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Une expérience de 3 ans dans **un établissement public ou une autorité publique** ainsi qu'une première expérience managériale constitueront un atout pour le/la candidat.e.

Le/la candidat.e devra par ailleurs réunir les qualités suivantes :

- un sens aigu de la rigueur, de l'organisation et de la discrétion ;
- une aptitude au travail en équipe et au management ;
- une bonne expression écrite et orale ;

- un bon sens relationnel ;
- un esprit d'analyse et de synthèse ;
- une vision dynamique de la fonction ;

Ce poste requiert aussi une excellente maîtrise des outils bureautiques (Excel). Une connaissance des outils informatiques de l'éditeur Inetum (ex-GFI°) serait un plus.

Le poste est à pourvoir dès que possible.

Les postes de l'Arcom sont ouverts, sous réserve de l'accord hiérarchique et des nécessités de service, au télétravail jusqu'à 3 jours par semaine.

Des renseignements complémentaires pourront être demandés auprès de Marc-Antoine POPULUS ([Marc-Antoine.POPULUS@arcom.fr](mailto:Marc-Antoine.POPULUS@arcom.fr)), chef du département des affaires budgétaires et du département des ressources humaines ([recrutement@arcom.fr](mailto:recrutement@arcom.fr)).

Les personnes intéressées par ce poste devront transmettre leur candidature (CV et lettre de motivation) au département des ressources humaines ([recrutement@arcom.fr](mailto:recrutement@arcom.fr)) au plus tard à la date indiquée comme délai de rigueur, avec en objet de leur envoi le rappel de l'intitulé du poste « Responsable du pôle budgétaire et financier PBF ».

L'Arcom étudie avec la plus grande attention l'ensemble des candidatures qui lui sont adressées, notamment celles des personnes en situation de handicap, sans discrimination.

**Le directeur administratif, financier et des  
systèmes d'information**

**Alban MARINO**